**DECLARATION DU TCHAD A L’OCCASION DU 3ème CYCLE DE
L’EXAMEN PERIODIQUE UNIVERSEL DU PAKISTAN**

Merci Monsieur le Président,

Ma délégation félicite le Pakistan pour la présentation de son rapport au titre du 3ème cycle de l’examen périodique universel

Nous saluons le Pakistan pour les nombreuses mesures institutionnelles et législatives prises en vue de répondre aux recommandations issues du 2ème cycle de l EPU.

L’adoption du plan national d’actions pour les droits de l’homme, la promotion de la coopération internationale et la mise en œuvre des obligations internationales par le Pakistan sont des faits importants à saluer.

Le Tchad se réjouit de la mise en place des mécanismes institutionnels globaux par le Pakistan pour la mise en œuvre des lois et politiques pour la promotion et la protection des droits de l’homme et des libertés fondamentales.

La délégation Tchadienne félicite le Pakistan pour l’adoption le 19 février 2016 d une résolution en vue d’intégrer le Programme 2030 dans son programme de développement national ainsi que l’adoption en aout 2016 de la loi sur la prévention de la cybercriminalité.

Nous recommandons au Pakistan de ratifier les conventions et protocoles internationaux relatif aux droits de l’homme afin de permettre à sa population de jouir de tous ses droits.

Le Tchad encourage le Pakistan à continuer de renforcer la coopération et le dialogue avec le Haut-Commissariat en vue de garantir, promouvoir et protéger les droits de l’homme pour le bien être de toute sa population.

Ma délégation souhaite plein succès au Pakistan pour son examen périodique.

Je vous remercie.